

Communiqué de presse n°2 - 16 juin 2015 - Conférence de Presse du collectif du Grenelle**Le 22 juin 2015 à 18 h 00*****Bistrot de Bonlieu, 1 Rue Jean Jaurès, 74000 Annecy.***

Le 23 avril dernier, 13 Associations citoyennes, réunies dans le Collectif « Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien » nouvellement créé, signaient ensemble, lors de leur première conférence de presse, un courrier qui devait être envoyé le lendemain à Monsieur le Préfet de la Haute Savoie. Il s'agissait de l'alerter, en tant que représentant de l'Etat, sur les éventuelles incohérences des solutions retenues par la C2A et le Conseil Départemental en matière de transports sur l'axe Annecy- Faverges et leurs incompatibilités avec les objectifs du SCoT, les engagements de l'Etat et de l'Union Européenne, la Convention Alpine.

Ce premier courrier a été suivi de lettres adressées aux Présidents des deux Exécutifs concernés leur demandant d'organiser une concertation publique sur le schéma multimodal des transports du bassin annécien à l'horizon 2030, sur la base des études par eux diligentées, eu égard aux conséquences de leur choix sur l'aggravation de la congestion des rives Ouest et Est du lac, la santé des habitants et les finances publiques.

Première semaine de Mai, 700 élus du bassin annécien, Maires et conseillers municipaux, députés et conseillers départementaux ont reçu une analyse complète sur la situation de leur territoire en terme de circulation routière (comptages du CG 74), pollution et risques sur la santé (études OMS et InVS), et sur les scénarii alternatifs proposés par les consultants de la C2A et du CD 74 (TTK,PTV...) avec leurs impacts positifs ou négatifs, l'importance de leurs coûts (exemple : 280 M€ pour l'option couplée Tunnel & VNU + faux BHNS). Plusieurs élus nous avaient en effet dit l'ignorance dans laquelle ils étaient tenus du dossier dans sa globalité.

Début Juin le Collectif des (désormais) 14 associations a saisi la Ministre de L'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie de la problématique locale en matière de mobilité pour tous, de déficit d'intermodalité des transports, de santé des habitants et de pollution de l'air (microparticules et GES), de protection du site.

Le Président de la C2A, Jean-Luc Rigaut, a récemment déclaré l'engagement de la Communauté d'agglomération dans un Plan Climat Energie Territorial. Le Président du Conseil Départemental, Christian Monteil, aurait affirmé il y a quelques jours que « *le Conseil Départemental de la Haute Savoie s'engage en faveur du développement des transports en commun et de la réduction des impacts routiers sur l'environnement* ». Plus rien, ni personne, ne devrait dès lors s'opposer à la tenue à Annecy, au 4^{ème} trimestre 2015 avant la COP 21, d'un débat pluraliste apaisé et documenté, d'un grand forum démocratique sur les transports et la qualité de l'air du bassin annécien.

Tout ceci sera l'objet de notre prochaine conférence de Presse du 22 juin à Annecy, puis d'une conférence - débat préliminaire le 16 Juillet à Saint-Jorioz, à laquelle seront invités les élus, les représentants de la société civile et surtout les habitants, car il en va de leur qualité de vie, c'est-à-dire de leur santé et de leur cadre de vie.

LE GRENELLE DES TRANSPORTS ET DE LA QUALITE DE L'AIR DU BASSIN ANNECIEN**4, rue Jules Barut, 74000 ANNECY .Courriel : grenelleannecy@gmail.com****Contact : François ASTORG – 06 11 37 29 09**

Annecy Changeons d'Ere, ADEPT : Association de Défense de l'Environnement et du Patrimoine de Talloires, AGE 21: Avenir, Génération, Environnement Fier et Ussets, ALAE : Association Lac d'Annecy Environnement, ARDSL : Association Rail Dauphiné, Savoie, Léman, ASURAIL : Association Savoyarde des Usagers du Rail, AT 74 : Les Amis de la Terre en Haute-Savoie, BVV : Bien Vivre à Veyrier-du-Lac, FNAUT : Fédération Nationale des Associations d'Usagers des transports, PFE : Pays de Faverges Environnement, Plus belle Ma Vie, ROE : Rive Ouest Environnement, Roule &